



Barème des Honoraires **LOCATION 2024**

Conforme à la loi A.L.U.R

Mandat de gestion Taux hors frais annexes sur les sommes encaissées		
Mandat de gestion Location Nue	5 %	6 %
Mandat de gestion Location Meublée	5,83 %	7 %

Le montant des honoraires ci-dessus est à la charge du vendeur. TVA comprises à 20%TTC

Prestations (charge du locataire)	% HT	% TTC
Honoraires de Location comprenant la Constitution du dossier et la Rédaction du bail	8,33€ / m ²	10€ / m ²
Etablissement de l'état des lieux	2,5€ / m ²	3€ / m ²
Prestations (charge du propriétaire)	% HT	% TTC
Honoraires de Location comprenant la Constitution du dossier et la Rédaction du bail	8,33€ / m ²	10€ / m ²
Etablissement de l'état des lieux	2,5€ / m ²	3€ / m ²